

grandes obligations envers la province dominicaine de France, qui, comme une mère, l'avait accueilli au seuil de la vie religieuse. Sur son lit de mort, un des grands besoins de son âme sera de proclamer tout ce qu'il doit aux supérieurs de l'Ordre, à ses Pères-maîtres, à ses professeurs, à toute la province de France, à tous ceux qui lui ont fait du bien.

Le Seigneur Jésus l'a dit : " C'est un plus grand bonheur de donner que de recevoir. " (1) Le fr. Routier avait reçu plus qu'il ne pouvait donner. Il se fit donc un ami du Roi du ciel et avec les richesses de cet ami il payait sa dette de reconnaissance. Sans cesse il portait devant Dieu le souvenir de ses parents, de ses amis, de tous ses bienfaiteurs. Ses prières, ses mortifications passaient secrètement en aumônes spirituelles. A l'heure de la prière, tout un peuple invisible se pressait autour de lui, et lui, il faisait siens les besoins de chacun et redoublait d'instances auprès du Seigneur. La grande charité de cette âme, son besoin continuel de prier pour le prochain, pour tous les intérêts de l'Ordre, son union constante avec l'Eglise qui triomphe, avec l'Eglise qui souffre et avec l'Eglise qui combat : voilà ce que le Père-Maître ne cessait d'exalter dans notre saint religieux, quand il fut permis de louer celui qui n'était plus. Apprenait-il la mort de quelqu'un qu'il avait connu, le fr. Vincent s'empressait de le recommander à la miséricorde divine, et on le voyait encore plus recueilli que d'habitude à ce grand office des morts que l'Ordre célèbre chaque semaine.

Quelques-uns font marcher de pair l'amitié et la familiarité ; lui, au contraire, plus il aimait quelqu'un, plus il le traitait avec estime. On reprocherait presque à sa correspondance intime d'être trop soignée. Toutes ses lettres témoignent de son bonheur dans la vie religieuse ; néanmoins, dans sa discrétion, il n'aurait pas voulu influencer ses amis, ni solliciter une vocation. S'il donne quelquefois des conseils très-pratiques sur la conduite à tenir dans certaines circonstances, il s'abstient soigneusement de ce qu'on appelle des lettres de direction : " mes misères m'interdisent toute tentative de cette sorte. " Une seule fois, croyons-nous, il se départit de cette règle de conduite. Nous citerons cette lettre parce qu'elle révèle l'état de son âme et le caractère de sa piété.

(A suivre)

(1) Act. 20, 35.